Secret Story : l'ex-producteur de Tatiana au tribunal pour agressions sexuelles et menaces de mort…

16/01/2008 à 23h44

*C'est aujourd'hui que Jean-Michel Tengang-Bogogam, 51 ans, comparaît devant le tribunal correctionnel de Paris. Le Parisien nous révèle que cet ex-producteur de musique est poursuivi pour "abus de faiblesse", "agressions sexuelles" et "menaces de mort" sur trois de ses anciennes élèves. Une quatrième s'est joint à la plainte :Tatiana Laurens, de Secret Story, qui, elle aussi, aurait été sous l'emprise de ce producteur aux méthodes très spéciales. Rappel des faits… Souhaitant prendre des cours de chant, Tatiana a 19 ans et demi lorsqu'elle s'inscrit dans l'école de cet homme… fondée autour du concept "Jazz sexy". Elle se rend vite compte que les leçons de chant ne sont pas fréquentes et que le comportement de l'homme est pour le moins inhabituel. Selon les victimes, elles se seraient trouvées en position de «sujétion psychologique ou physique, d'insuffisance de sommeil et d'alimentation, de distension – voire rupture – des liens familiaux et sentimentaux, d'abandon des études et de versements de sommes d'argent importantes». **Jean-Michel Tengang-Bogogam s'estime victime d'une machination voire de racisme.** Parallèlement, il est aussi mis en examen pour "non-empêchement de crime", après le suicide de sa femme qui s'était immolée, le 2 septembre 2005, au palais de justice de Rouen.*

suite